



**jti** **CERTIFIÉ**

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest



## BOAD DEVELOPMENT DAYS

# L'événement s'ouvre ce jour à Lomé

Page 3

### LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME



**La CENTIF renforce les capacités des assureurs** P.4

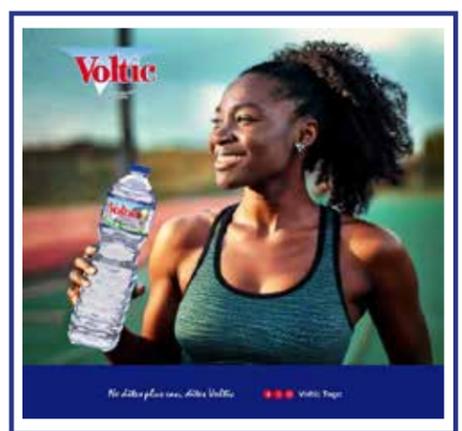
### SECTEUR MINIER



**La Mine de manganèse de Nayega sur le point de débiter sa production** P.2

### RDC - AFFAIRE DES 39 MILLIONS USD

**Le ministre Constant Mutamba récuse le Procureur général près la Cour de cassation pour « acharnement »** P.6



**MADE IN TOGO**

# 6ÈME FOIRE Made in Togo

THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.

1<sup>ER</sup> - 10<sup>ES</sup> AOÛT 2025

Secteur minier

## La Mine de manganèse de Nayega sur le point de débuter sa production

Le Togo s'apprête à réaliser un tournant majeur dans son secteur minier avec le lancement imminent de la mine de manganèse de Nayega, située dans la région des Savanes, après une décennie d'attentes et de négociations. Selon une annonce récente de Keras Resources, le partenaire technique du projet, la production débutera officiellement fin juin 2025.

Anissatou AFFO

Cette initiative marque une étape déterminante pour le pays, qui entend faire du manganèse un pilier de son développement économique. Initialement, la production démarre avec un objectif de 4 000 tonnes par mois, avant d'atteindre un rythme de 8 000 tonnes à moyen terme. Ces chiffres illustrent les ambitions du gouvernement togolais, désormais unique propriétaire du projet via la Société Togolaise de Manganèse (STM), qui souhaite capitaliser sur la demande croissante de

manganèse sur les marchés mondiaux, notamment dans les secteurs des batteries et de la mobilité électrique. L'accord de coopération signé en 2023 entre Keras Resources et l'État togolais renforce le cadre opérationnel de ce projet prometteur. Keras percevra des honoraires de conseil de 1,5 % du revenu brut généré par la mine pour ses services pendant trois ans, ainsi que 6,0 % pour les services de courtage à partir de la production de manganèse enrichi. Ces mesures soulignent l'engagement du Togo à optimiser ses ressources tout en bénéficiant des expertises

techniques.

Traditionnellement centré sur l'exportation de phosphates, le Togo mise désormais sur une diversification de son portefeuille minier. Cette stratégie vise à valoriser localement les ressources, transférer des compétences, et monter en gamme dans les chaînes de valeur. Le projet Nayega illustre cette volonté de conjuguer rendement économique et gestion souveraine des ressources stratégiques.

Les réserves de manganèse estimées à 8,5 millions de tonnes devraient assurer une durée d'exploitation d'environ 11 ans pour



la mine de Nayega. Ce développement pourrait potentiellement reconfigurer la contribution du secteur minier au budget national, qui s'élève actuellement à seulement 3 %.

Le démarrage de la production au sein de ce pôle minier revêt donc des enjeux économiques et sociaux significatifs pour le Togo, apportant de nouvelles perspectives de croissance tout en participant activement à la dynamique globale de durabilité et de transition énergétique. Le pays se positionne ainsi

comme un acteur émergent sur le marché des ressources minérales, avec de réelles aspirations au développement socio-économique. Ce projet de manganèse promet de façonner l'avenir minier du Togo, soulignant la nécessité d'une gestion responsable et d'une exploitation durable des ressources. Les regards seront tournés vers Nayega, un symbole d'espoir pour des milliers de Togolais et un levier de diversification économique dans un monde en mutation rapide.

Lutte contre les flux financiers illicites dans le secteur des ressources naturelles

## La Banque africaine de développement organise un dialogue politique

La Banque africaine de développement, en partenariat avec le gouvernement de la République centrafricaine, organise un atelier de formation et un dialogue politique sur la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et les prêts adossés à des ressources naturelles (RBLs, acronyme en anglais) dans le secteur des ressources naturelles.

Patience SALLAH

Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet Régir les flux sortants de ressources naturelles pour renforcer la résilience économique (en anglais, Governing Natural Resource Outflows for Enhanced Economic Resilience, GONAT) de la

Banque, qui vise à renforcer la mobilisation des ressources nationales et la résilience économique dans six pays africains : la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Mozambique, la Sierra Leone et le Zimbabwe. Les sessions de formation technique, prévues du 10 au



12 juin, aideront à renforcer les capacités des responsables gouvernementaux de la République centrafricaine à surveiller, analyser et régir efficacement les secteurs des ressources naturelles. Elles réuniront des décideurs politiques de haut niveau, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile et des communautés locales afin de partager leurs

connaissances et d'élaborer des solutions politiques.

La formation de trois jours portera sur les thèmes suivants définitions et cadres des flux financiers illicites (FFI) ; Principaux catalyseurs, moteurs et impacts socio-économiques des FFI ; Outils de mesure des FFI et d'évaluation des risques associés ; Réponses politiques et solutions législatives.

Renforcement des capacités institutionnelles. Un dialogue politique de haut niveau suivra le 13 juin, réunissant les parties prenantes pour discuter de recommandations concrètes, promouvoir le dialogue national et l'engagement multipartite, et établir des communautés de pratique pour soutenir la mise en œuvre des projets.

Les flux financiers illicites demeurent un obstacle majeur au développement économique durable des pays africains riches en ressources naturelles. Cet événement marque une étape cruciale dans le développement des capacités régionales nécessaires pour relever ces défis grâce à des réponses coordonnées.

# ECO & FINANCES

Statut d'Observateur de l'Agence de Presse ECO & FINANCES REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan  
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

BOAD Development Days

## L'événement s'ouvre ce jour à Lomé

La capitale togolaise se transforme en carrefour d'échanges et de réflexions sur la finance durable, accueillant les tout premiers BOAD Development Days ce 12 et 13 juin. Cet événement, organisé par la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), attire environ 200 participants de 25 pays, tous unis sous la thématique : « Financement de la transition énergétique et de l'agriculture durable : défis, opportunités et solutions ».

Anissatou AFFO

**D**urant ces deux jours, les participants auront l'occasion de plonger au cœur des enjeux liés à l'accès universel à l'électricité dans un cadre de transition verte et à explorer le rôle vital de l'agro-industrie pour soutenir la souveraineté alimentaire. Comme l'a souligné Serge Ekué, président de la BOAD, « il s'agit de réfléchir à des modèles durables, résilients et inclusifs pour l'avenir de nos économies ».

Cette rencontre marque un moment clé pour l'espace UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) en mettant sur la table des discussions cruciales sur les leviers de financement qui permettront de catalyser la transition énergétique et de faire avancer l'agriculture durable. Avec les menaces écologiques croissantes et l'urgence climatique, les débats porteront non seulement sur les solutions à envisager, mais aussi sur les projets déjà financés par la BOAD, dans le but de renforcer les synergies entre États, investisseurs et

acteurs du développement. Les participants assisteront à des panels d'experts, partageant leurs expériences et leurs visions pour un futur durable. Au-delà des discours, l'accent sera mis sur l'action concertée nécessaire pour préserver les écosystèmes fragiles de l'Afrique de l'Ouest face aux enjeux actuels. Les BOAD Development Days représentent ainsi une belle opportunité pour poser les fondements d'une coopération plus forte entre les différents acteurs de la région. La BOAD, en tant qu'initiateur de



cet événement, vise non seulement à stimuler des réflexions profondes mais également à encourager des actions concrètes qui mèneront à des changements significatifs sur le terrain. À l'heure où la transition énergétique et l'agriculture durable sont au cœur des préoccupations mondiales, ces deux jours à Lomé pourraient bien s'avérer

décisifs pour tracer la voie vers un avenir plus durable pour l'Afrique de l'Ouest. Les discussions seront suivies de près par ceux qui aspirent à voir émerger des solutions innovantes et inclusives, capables d'reshape l'économie régionale dans une ère de durabilité.

Irrigation

## Le Togo pourrait bénéficier de la nouvelle phase du projet régional PARIIS

(Togo First) - Le Togo et trois autres pays d'Afrique de l'Ouest pourraient bénéficier d'un appui renforcé en matière d'irrigation, dans le cadre de la nouvelle phase du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS). L'annonce a été faite à Lomé, ce mardi 10 juin 2025, à l'ouverture d'une rencontre sous-régionale de deux jours.

**C**ette réunion qui regroupe les pays bénéficiaires du projet en cours, vise à dresser le bilan des six années de mise en œuvre du PARIIS-SIIP, dont la clôture est prévue le 30 juin prochain. Elle constitue également un cadre d'échanges d'expériences avec d'autres États membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), notamment le Bénin, le Togo, la Guinée-Bissau et la Guinée équatoriale.

Mis en œuvre dans six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad),



le PARIIS-SIIP bénéficie d'un financement de 170 millions USD, soit près de 97 milliards FCFA de l'Association internationale de développement (IDA). Le projet a permis de poser les bases de performances durables dans le secteur de l'agriculture irriguée, en tenant compte des différentes

formes de maîtrise de l'eau. Depuis son lancement, les résultats enregistrés sont jugés probants par le CILSS. 185 867 bénéficiaires directs dont 35 % de femmes, ont été touchés ; 19 411 hectares ont été aménagés ou réhabilités ; 15 solutions d'irrigation ont été documentées, et 73 600 personnes ont été formées

sur des thématiques liées à l'irrigation.

« Ces résultats ouvrent la voie à la deuxième phase du projet, désormais intégrée au programme

qui vont continuer à améliorer les pratiques agricoles ».

Dans le cadre de la nouvelle phase sous l'appellation DREVE, le Togo figure parmi les pays pressentis pour intégrer le dispositif. « Des discussions sont en cours avec les autorités togolaises et les partenaires financiers », a précisé Frédéric Dabiré.

La mise en œuvre du programme au Togo devrait s'inscrire dans la continuité des ambitions gouvernementales en matière de sécurité alimentaire, dans un contexte où les effets du changement climatique imposent une maîtrise des ressources en eau. Pour le pays dont une grande partie de la population dépend de l'agriculture, l'irrigation constitue un levier essentiel pour améliorer les rendements.

« Développement, résilience et valorisation de l'eau en Afrique de l'Ouest (DREVE) », a indiqué Frédéric Dabiré, coordonnateur régional du PARIIS. Pour sa part, Hubert Ndjafa, représentant le Secrétaire exécutif du CILSS, a salué les acquis du projet, notamment « des connaissances renouvelées

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

## La CENTIF renforce les capacités des assureurs

La Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF), a organisé les 10 et 11 juin 2025 à Lomé, une rencontre à l'endroit des acteurs du secteur des assurances sur les enjeux liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.

**Bernard AFAWOUBO**

Cette rencontre de deux jours qui réunit les compagnies d'assurances et intermédiaires, vise à améliorer la compréhension des risques, à rappeler les obligations légales et à promouvoir une meilleure coordination entre les parties prenantes.

Il sera question au cours de cette session de permettre aux participants à travers les échanges de mieux cerner les techniques utilisées par les criminels pour intégrer des fonds illicites dans le circuit financier via les produits d'assurance.

Ainsi, les acteurs du secteur des assurances vont renforcer leur engagement dans la lutte contre les crimes financiers. En raison de sa forte liquidité,

le secteur des assurances, présente des vulnérabilités particulières face aux risques de blanchiment et de financement du terrorisme.

L'ambition est de renforcer les capacités des compagnies d'assurances et de leurs partenaires à prévenir ces risques, en mettant en place des mécanismes efficaces de détection, de surveillance et de déclaration.

A en croire Stéphane Akaya, Secrétaire général du ministère des finances, le blanchissement et le financement du terrorisme ne sont pas des infractions comme les autres.

« Ce sont des menaces qui sapent les fondements de notre économie, fragilisent la stabilité financière et exposent notre pays à des risques de réputation, ainsi qu'à des sanctions internationales »

a-t-il indiqué.

Le président de la CENTIF, Tchaa Bignossi Aquiteme, a invité les dirigeants des compagnies d'assurances et les intermédiaires à prendre pleinement conscience de leur rôle stratégique et de leurs responsabilités dans l'identification des opérations suspectes et dans la mise en œuvre de mécanismes efficaces pour contrer ces risques.

Placée sous la tutelle du Ministre chargé de l'Economie et des Finances, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo est un service administratif doté d'une autonomie financière, ainsi que d'un pouvoir de décision autonome sur les matières relevant de sa compétence.

La CENTIF-TG, a pour mission de recueillir et de traiter le renseignement financier sur les circuits de blanchiment de capitaux. A ce titre, elle est chargée, notamment de recevoir, d'analyser, et de traiter les



renseignements propres à établir l'origine des transactions ou la nature des opérations faisant l'objet de déclaration de soupçons auxquelles sont astreintes les personnes assujetties ; reçoit également toutes autres informations utiles, nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les Autorités de contrôle, ainsi que les officiers de police judiciaire ; peut demander la communication par les assujettis, ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre

d'enrichir les déclarations de soupçons ; effectue ou fait réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme au niveau du territoire national.

Elle émet des avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Alerte

## Coris Bank International Togo met en garde contre une fraude aux cryptomonnaies

Au Togo, Coris Bank International (CBI Togo) alerte sa clientèle et le grand public sur une tentative de fraude usurpant son identité, circulant actuellement sur les réseaux sociaux.

Selon un communiqué de la banque, des individus mal intentionnés se font passer pour des représentants de CBI Togo afin de promouvoir de prétendues sessions d'investissement en cryptomonnaies. Ces pratiques frauduleuses visent à abuser de la confiance des internautes en leur proposant des placements douteux au nom de l'institution.

La banque précise avec fermeté que ces initiatives ne proviennent ni de

Coris Bank International Togo, ni d'aucun de ses partenaires officiels. Elle condamne fermement ces agissements qui n'ont d'autre but que de tromper les usagers pour leur soutirer de l'argent.

Face à cette situation, CBI Togo invite ses clients et tous les internautes à faire preuve de la plus grande vigilance. Il est fortement recommandé de ne pas répondre à ces sollicitations, de ne transmettre aucune information personnelle



ou financière à des sources non vérifiées, et de signaler toute activité suspecte.

Pour toute question ou signalement, la banque invite ses clients à utiliser uniquement les canaux de communication officiels.

Téléphone : +228 22 20 82 82

Centre d'appel : 8283

Email : corisbank-tg@coris-bank.com

CBI Togo réaffirme son engagement pour la sécurité de ses clients et les exhorte à ne se fier qu'aux informations diffusées par ses plateformes officielles.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 10 juin 2025

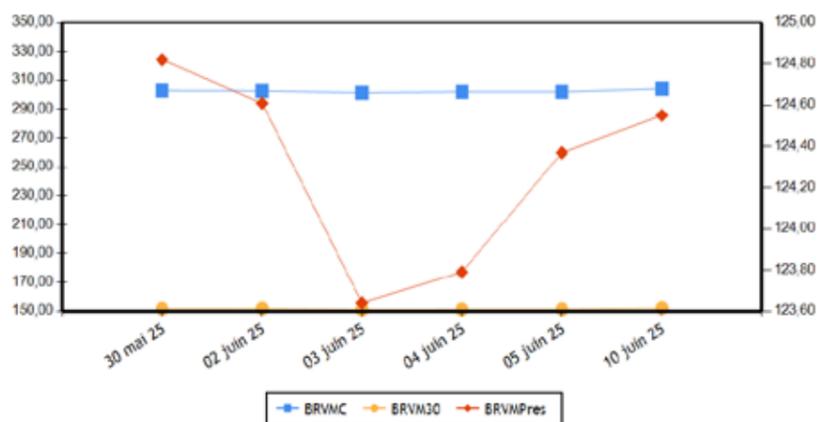
N° 107

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>304,34</b>
Variation Jour	0,75 %
Variation annuelle	10,26 %

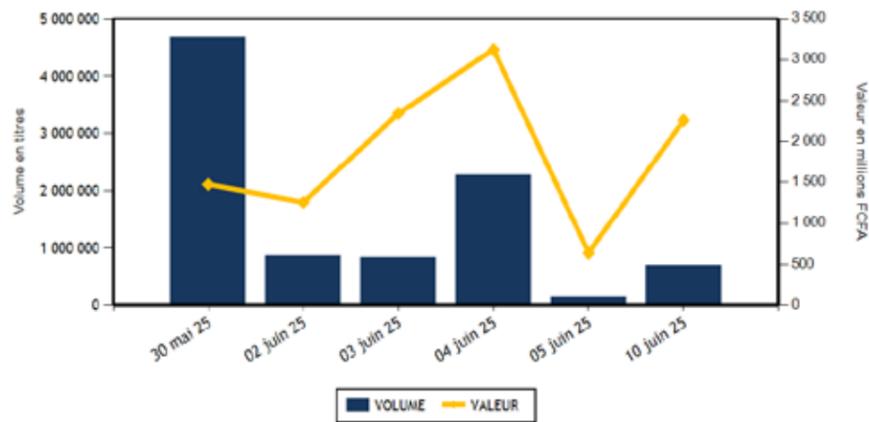
<b>BRVM 30</b>	<b>152,20</b>
Variation Jour	0,55 %
Variation annuelle	9,70 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>124,55</b>
Variation Jour	0,14 %
Variation annuelle	8,46 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 736 071 587 586	0,75 %
Volume échangé (Actions & Droits)	687 271	393,93 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	2 247 021 883	251,57 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	27	80,00 %
Nombre de titres en baisse	9	-57,14 %
Nombre de titres inchangés	10	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 510 839 152 907	-0,21 %
Volume échangé	2 070	728,00 %
Valeur transigée (FCFA)	10 644 107	768,91 %
Nombre de titres transigés	5	400,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	12 470	7,50 %	92,59 %
BIIC BN (BICB)	5 730	7,10 %	
PALM CI (PALC)	6 985	6,64 %	39,70 %
SAPH CI (SPHC)	6 295	5,62 %	52,05 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	565	5,61 %	13,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	5 735	-7,50 %	210,00 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 685	-7,41 %	7,40 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	8 700	-3,17 %	22,71 %
SOLIBRA CI (SLBC)	15 765	-2,72 %	21,74 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 725	-2,15 %	18,48 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	124,55	0,14 %	8,46 %	111 347	1 048 170 015	9,73
BRVM-PRINCIPAL	38	174,78	1,32 %	26,55 %	575 924	1 198 851 868	15,01

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	185,24	-0,02 %	57,84 %	93 947	370 280 385	26,77
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	746,02	0,61 %	-2,35 %	37 563	537 607 900	10,61
BRVM - FINANCES	16	118,96	1,19 %	16,91 %	424 844	947 273 658	7,85
BRVM - TRANSPORT	2	389,43	1,87 %	18,52 %	5 000	7 885 945	4,95
BRVM - AGRICULTURE	5	293,12	3,56 %	48,74 %	29 610	182 733 510	9,70
BRVM - DISTRIBUTION	7	369,74	-2,05 %	10,28 %	86 224	164 861 515	33,44
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	665,43	0,26 %	2,46 %	10 083	36 378 970	12,45

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	97,22	0,62 %	-2,78 %	31 256	519 395 745	10,49
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	105,89	1,82 %	5,89 %	42 296	61 545 570	44,81
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	116,91	1,19 %	16,91 %	424 844	947 273 658	7,85
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	157,54	1,53 %	57,54 %	32 667	230 855 835	24,15
BRVM - INDUSTRIELS	7	152,67	-2,10 %	52,67 %	83 183	294 441 730	5,65
BRVM - ENERGIE	4	108,73	-3,71 %	8,73 %	66 718	175 297 190	13,92
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	110,43	0,22 %	10,43 %	6 307	18 212 155	9,40

RDC – Affaire des 39 millions USD

## Le ministre Constant Mutamba récuse le Procureur général près la Cour de cassation pour « acharnement »

La tension ne cesse de monter dans l'affaire des 39 millions de dollars américains alloués à la construction d'une maison d'arrêt à Kisangani, impliquant directement le ministre de la Justice, Constant Mutamba. Dans une démarche inédite, ce dernier a officiellement récusé le Procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde Mambu, ainsi que l'ensemble des magistrats placés sous son autorité.

Dans une correspondance transmise aux autorités judiciaires et politiques, Constant Mutamba dénonce ce qu'il qualifie d'« acharnement judiciaire » et de « complot politique » visant à nuire à son image. Selon lui, le traitement de cette affaire enfreint les principes fondamentaux d'un procès équitable et impartial.

Le ministre reproche au Procureur général Mvonde la précipitation dans la conduite de la procédure, accusant ce dernier d'avoir instruit un nouveau mandat de comparution, alors même que l'enquête préliminaire serait toujours en cours. Il déplore également la demande d'autorisation de poursuites judiciaires adressée à l'Assemblée nationale, qu'il juge inappropriée à ce stade du dossier.

Selon Constant Mutamba, aucun détournement de fonds ne peut être retenu contre lui à ce jour. Il affirme que les 39 millions de dollars américains

alloués au projet de Kisangani sont toujours bloqués par la CENAREF (Cellule nationale des renseignements financiers), et n'ont donc fait l'objet d'aucun décaissement ni d'exécution.

### Réquisitoire du parquet et réactions politiques

Le lundi 9 juin 2025, le Procureur général près la Cour de cassation a officiellement sollicité de l'Assemblée nationale l'autorisation d'engager des poursuites judiciaires contre le ministre Mutamba. Il l'accuse de détournement présumé de fonds destinés à l'indemnisation des victimes de la guerre des Six Jours à Kisangani. Selon Firmin Mvonde, les explications fournies par le ministre lors de ses auditions n'auraient pas dissipé les soupçons, mais renforcé la conviction du parquet sur son intention de détourner des fonds publics.

Le lendemain, mardi 10 juin 2025, le président de l'Assemblée nationale a alerté

les présidents des groupes parlementaires n'ayant pas encore désigné leurs délégués au sein de la commission spéciale chargée d'examiner ce nouveau réquisitoire.

Absence remarquée et contestation des procédures. Notons que Constant Mutamba ne s'est pas présenté, le 9 juin 2025, au Parquet général près la Cour de cassation, où il était convoqué pour une troisième audition. Ses précédentes absences avaient été justifiées par des contraintes d'agenda, mais également par sa contestation des procédures en cours, qu'il juge irrégulières et politisées.

### Le Procureur général également visé

Par ailleurs, le Procureur général Firmin Mvonde est lui-même concerné par une série d'interrogations. Une enquête avait été ouverte en novembre 2024 par le ministère de la Justice, portant sur l'acquisition d'un bien immobilier à



Bruxelles. En février 2025, un audit a également été demandé pour qu'il justifie l'utilisation des fonds alloués au fonctionnement des parquets.

Dans ce contexte, le document transmis par Constant Mutamba affirme : « Vous avez non seulement entravé le déroulement normal de l'instruction judiciaire, mais également mis en place un dispositif de représailles dirigé contre ma personne, me présentant urbi et orbi comme un ennemi des magistrats. Ainsi, la liberté du magistrat instructeur n'a pu survivre aux travers d'une procédure biaisée, étouffée par des rappels incessants des directives à suivre. »

### Un dossier sensible et évolutif

Pour rappel, l'affaire trouve son origine dans l'annonce d'un

projet de construction d'un centre pénitentiaire moderne à Kisangani, financé à hauteur de 39 millions USD. Des soupçons de détournement ont rapidement émergé autour de l'exécution budgétaire, mettant en cause le ministère de la Justice. Jusqu'à ce jour, aucune preuve formelle de malversation n'a été rendue publique.

Cette affaire, qui prend une tournure à la fois politique et judiciaire, pourrait avoir de profondes répercussions sur les relations entre le pouvoir exécutif et l'appareil judiciaire en RDC. Elle met également en lumière la question de l'immunité des membres du gouvernement, et celle de l'indépendance du système judiciaire congolais.

<https://www.financialafrik.com/>

Masterclass à Cotonou

## La CCI Bénin éveille à « Être un bon chef d'entreprise »

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a organisé, jeudi 5 juin 2025, une Masterclass sur le thème « Comment être un bon chef d'entreprise ».

La vision stratégique 2025-2030 de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) se déploie en faveur des chefs et cheffes d'entreprises. Conformément à l'axe 4, une session en lien avec le programme « Talents » s'est déroulée, jeudi 5 juin 2025, sur le thème « Comment être un bon chef d'entreprise ». La CCI Bénin outille ainsi les chefs d'entreprise à la bonne gestion pour assurer la prospérité de leur entreprise.

L'expert en stratégie Gilles Ayikue Atayi, a partagé avec les participants un modèle authentique basé sur les valeurs africaines. « Le chef d'entreprise est à la fois un guide, un tuteur, un leader qui inspire ses équipes. Il doit comprendre ses collaborateurs pour libérer leur potentiel », a-t-il développé. Pour lui, la pertinence, la praticité et l'authenticité sont les bases d'une bonne gouvernance. Il a saisi l'occasion pour



présenter son livre « Être un bon chef ».

Laetitia Kpoka, représentante d'une entreprise, a fait savoir que « sans une équipe engagée, les résultats sont difficiles à atteindre. Cette formation nous donne les outils pour mieux gérer nos équipes et renforcer la cohésion ».

Kurt Degnon, chef d'entreprise, a remercié

la CCI Bénin pour cette initiative. « Cette Masterclass nous encourage à revisiter nos méthodes de management en nous appuyant sur notre culture. Cela ouvre la voie à une croissance durable », a-t-il conclu.

Selon Raymond Adjapka Abilé, Secrétaire général de la CCI Bénin, les 250 000 entreprises béninoises des secteurs industrie,

commerce et services ont besoin d'un meilleur accès à l'information, à la formation, au financement et au marché. Ces leviers sont essentiels pour assurer leur pérennité.

Ces formations donnent l'occasion aux chefs d'entreprises d'« apprendre et d'échanger », a ajouté Casimir Migan, premier Vice-président de la CCI Bénin. « Souvent, on fonce sans regarder comment les autres réussissent », a-t-il indiqué.

La Masterclass s'inscrit dans le cadre d'une série de formations à l'endroit des chefs d'entreprises.

[www.24haubenin.bj](http://www.24haubenin.bj)

Malnutrition aiguë au Togo

## 11 831 enfants pris en charge en 2024

(TOGODAILYNEWS) – La malnutrition aiguë représente des risques pour les tout-petits. Un danger qui aiguillonne le Togo à s'engager pour une prise en charge efficace des enfants affectés. C'est une démarche voulue par le dirigeant Faure Gnassingbé et qui est saluée pour ses résultats et son impact social jusqu'ici indéniable.

La lutte contre la malnutrition infantile demeure un enjeu majeur de santé publique. Chaque année, des milliers d'enfants sont menacés par la malnutrition aiguë.

C'est une forme sévère de carence nutritionnelle qui compromet leur croissance, affaiblit leur système immunitaire et met en péril leur survie. Face à ce défi, l'État met en place un dispositif structuré de prise en charge gratuite dans l'ensemble des structures sanitaires publiques.

Dès le dépistage, effectué lors des consultations pédiatriques

et des campagnes de santé communautaire, les enfants identifiés comme souffrant de malnutrition aiguë sont immédiatement orientés vers les centres spécialisés. Ces structures assurent un suivi médical rigoureux, une réhydratation adaptée et une alimentation thérapeutique enrichie.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la malnutrition aiguë est une forme de dénutrition causée par une diminution de la consommation alimentaire et/ou une maladie qui entraîne une perte de poids soudaine ou un œdème. Les enfants



souffrant de malnutrition aiguë ont alors un faible rapport poids/taille.

Les rapports annuels de performance du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique mettent la lumière sur le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë pris en charge en 2024. Dans le Grand Lomé, ils sont au nombre de 1 933.

Dans la région maritime, 1 194 enfants sont pris en charge, 847 dans la région

des Plateaux et 1 067 dans la région centrale. Plus au nord du pays, notamment dans la région des Savanes, 5 630 enfants souffrant du mal ont été pris en charge en 2024.

Dans la région suivante, c'est-à-dire dans la Kara, le nombre de petits auxquels un traitement a été offert est de 1 160. Toutes les régions cumulées donnent un total de 11 831 enfants aidés au cours de l'année mentionnée.

Le gouvernement, avec

l'appui de ses partenaires, organise des actions de sensibilisation ciblant les mères et les communautés sur l'importance de l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois et sur les bonnes pratiques alimentaires pour les plus âgés.

L'objectif est de prévenir les cas de malnutrition avant qu'ils ne deviennent critiques. Par ailleurs, des formations continues sont organisées au profit du personnel soignant, afin de garantir des conseils avisés aux parents et d'assurer des soins conformes aux normes internationales pour une santé épanouie des plus petits.

À travers tous ces efforts, le Togo améliore la prise en charge de la cible souffrante de malnutrition aiguë et réduit les cas de complications graves. Cette mobilisation reflète l'engagement du pays à protéger la santé et l'avenir des enfants.

Doufelgou/ restauration des écosystèmes fragilisés

## Les formateurs des centres agropastoraux se forment sur la réhabilitation des terres dégradées

Niamtougou, 11 juin (ATOP) – Des formateurs des écoles et centres de formation agropastorale des Savanes et de la Kara se forment, du 10 au 13 juin à Baga, sur la réhabilitation des terres dégradées basée sur les techniques endogènes de la gestion intégrée de la fertilité des sols et des plantes fertilisantes.

L'atelier de formation est à l'actif du ministère de l'Environnement et des ressources forestières (MERF) avec l'appui technique et financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Gestion durable des terres et des écosystèmes des zones semi-arides du nord-Togo (GDTE-NT) », en sa composante 2 : « Renforcement des investissements durables pour la restauration des terres et des paysages forestiers

dégradés et protection de la biodiversité dans les grands espaces agro-sylvo-pastoraux au Nord du Togo ». Le but de la rencontre est de renforcer les capacités de ces formateurs pour une Gestion durable des terres (GDT) et des forêts (GDF).

Les participants, à travers des travaux pratiques, vont apprendre des bonnes pratiques basées sur la fabrication des biofertilisants liquides, des bio-intrants (appichi et bokashi) et du compostage traditionnel. Ils seront éclairés sur l'agriculture biologique et l'agroécologie durable ; la



défense et la restauration des sols pour une lutte biologique, agronomique et physique, ainsi que sur les arbres fertilisants et l'agroforesterie, via une culture en couloir et le système Taungya.

Le directeur régional de l'environnement et des ressources forestières de la Kara, Lt-Col, Akounda Bada, a indiqué que les retombées de cette formation vont contribuer à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale dont l'ambition est d'augmenter

la couverture végétale de 26%, en reboisant un milliard d'arbres d'ici 2030. Il a invité les participants à tirer profit des échanges pour actualiser leurs connaissances en matière de gestion durable des sols et servir de relais dans leurs communautés respectives.

Le Cdt Kpabéba Madjouliba, spécialiste en GDTE-NT, a rappelé qu'une étude menée par le MERF sur la dégradation des terres a révélé que les régions de la Kara et des Savanes sont

les plus touchées par ces dégradations. En insistant sur la nécessité de renverser la tendance par la mise en œuvre de ce projet, il a rassuré que les techniques endogènes comme l'introduction des plantes fertilisantes (le Mucuna, le Cajanus cajan) jouent un rôle important dans la régénération des sols et l'enrichissement naturel des terres pour renforcer la résilience des écosystèmes fragilisés.

« Les actions du projet permettront de restaurer 22 000 hectares de terres agricoles et 17 000 hectares de pâturages fortement dégradés. Il prévoit également la réhabilitation de 37 000 hectares de terres agro-sylvo-pastorales, y compris les corridors écologiques. Enfin, il contribuera à améliorer la gestion de 210 450 hectares d'aires protégées », a expliqué M. Kpabéba.



# HUMANIS

SALON DE LA SANTÉ ET  
DU BIEN-ÊTRE DE LOMÉ

**THÈME :** " PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE :  
INVESTIR DANS UN AVENIR PLUS SAIN "

**02 au 08 Juillet 2025**

91 80 96 32 / 97 33 30 63



solange.ndafidina@cetef.tg